

02.12.2015 - 07:45 Uhr

bonus.ch : 8.8% des Suisses changeront de caisse-maladie pour 2016*Lausanne (ots) -*

Le portail de comparaison bonus.ch a mené une étude pour connaître le pourcentage d'assurés qui changera de caisse-maladie en 2016 et pour déterminer les facteurs qui incitent à le faire. Pour cette étude, toutes les primes-maladie 2016, les comparaisons effectuées et les demandes d'offres enregistrées auprès des assureurs par l'intermédiaire de bonus.ch ont été prises en compte : le pourcentage d'assurés qui va changer de caisse-maladie pour 2016 est estimé à 8.8%.

Cette année, la hausse des primes est à nouveau non négligeable et l'on remarque que le volume de requêtes effectuées par les internautes suisses dans les outils de recherche tels que Google est toujours aussi soutenu. Depuis cinq ans, ce volume évolue dans les mêmes proportions que la courbe de l'évolution des primes. Cela démontre clairement que les Suisses souhaitent s'informer et chercher une solution à des primes de plus en plus élevées.

Plus de deux tiers des personnes ayant effectué une comparaison sont des assurés ayant subi 5% ou plus d'augmentation de prime-maladie. Plus la hausse en pourcent est élevée, accompagnée d'un potentiel d'économie dès CHF 300.- par an, plus la propension à changer de caisse augmente.

Cette année, les assurés ont démontré un fort intérêt pour les complémentaires : une personne sur deux a également souhaité obtenir des offres pour des produits complémentaires lors de la demande d'offre pour l'assurance de base.

Les Suisses ne font pas assez jouer la concurrence

Sur la base de la présente étude et des données récoltées ces dernières années, on peut conclure que trop peu d'assurés étudient leur situation personnelle, par exemple à l'aide d'un comparatif de primes-maladie en ligne. Moins encore envisagent de changer de caisse-maladie : seulement 8.8% osent entreprendre cette démarche. Les anciennes enquêtes démontrent que c'est la fidélité, la peur de perdre en qualité, la forte dépendance entre l'assurance-maladie de base et les complémentaires ou tout simplement la crainte du changement qui sont les principales raisons de ce manque de réactivité. Pourtant, les assurés auraient fort à gagner : si tous les Suisses optaient pour la variante de l'assurance la moins coûteuse et pour l'assureur le moins cher, 5.3 milliards de francs seraient économisés, soit, pour plus de 6 assurés sur 10, plus de CHF 500.- d'économie par année et par personne.

Rapport détaillé : http://www.bonus.ch/RDP-20151202_FR.pdf

Rubrique assurance-maladie : <http://www.bonus.ch/zrTBG3C.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA

Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
[ducret\(a\)bonus.ch](mailto:ducret(a)bonus.ch)

Lausanne, le 2 décembre 2015